



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Compagnie des Archers de la Trémoille du 21 septembre 2018.

Le 21 septembre 2018 à 20h30, le Conseil d'administration de la compagnie des Archers de la Trémoille s'est réuni à l'Espace Michel Olivier à Thouars sur convocation du président.

Le Conseil d'Administration était présidé par M. Tony DAHAIS, en qualité de président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme Isabelle MARTIN, secrétaire de l'association.

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Marc Aubert
Vice-président :	Yvon Marot
Trésorier :	Didier Rabin
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin

Membres : Alain Sudrat, Alain Banchereau, Olivier Martin, Stéphanie Chabauty, Mathieu Roux, Thomas Banchereau, Sylvie Proust, Patrick Boinot et Pierric Boinot.

Excusés :

Vivien Martin, représentant des jeunes

Début : 20h45

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 15 juin 2018
- II. Aménagement des installations (Réparation de la ciblerie du stade Philippe Morin, aménagement des cibles à 50 mètres pour les poulies, fabrication de murs de séparation pour le pas de tir de l'Espace clubs).
- III. Retour sur les animations de l'été

- IV. Le péri scolaire 2018-2019, les volontaires (St Jean de Thouars, Thouars ?)
- V. Retour sur les divers championnats régionaux (Fita, Fédéral, campagne, DRE)
- VI. Aide financière pour la finale nationale DRE (Député, Région, Département, Ville)
- VII. Soutien aux déplacements des sportifs dans le cadre de la pratique au niveau national (Aide de la Communauté de communes du Thouarsais- 750€)
- VIII. Fabrication des chevalets pour les cibles en mousse (122 cm)
- IX. Retour sur les portes ouvertes du 12 septembre 2018
- X. Le Kit de rentrée (Mise en place d'un référent)
- XI. Le petit livret de bienvenue
- XII. Rappel des règles pour les inscriptions collectives aux concours
- XIII. Renforcement de l'équipe d'éducateurs (les candidats)
- XIV. Les partenariats, (Actémium, Archerie du Centre, Gaucher, les cadres partenaires)
- XV. Aménagement d'un terrain d'entraînement « Tir campagne »
- XVI. Planning des groupes d'entraînements, rappel des créneaux.
- XVII. Achat de matériel (talkie-walkie, stramit, élastraîneurs, blasons salle, percolateur, réfrigérateur,...)
- XVIII. Préparation de l'Assemblée générale du 12 octobre 2018
- XIX. Inventaire du matériel (Arcs, branches, viseurs,...)
- XX. Concours extérieurs (date à fixer), Tir en campagne le 7 avril 2019
- XXI. Calendrier des réunions du C.A. pour la saison 2018-2019
- XXII. Demande de subventions : Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)
- XXIII. Délégation de signature pour les comptes bancaires
- XXIV. Bilan financier, budget prévisionnel 2018-2019
- XXV. Questions diverses

I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 15 juin 2018

Rien à signaler sur le compte-rendu du 15 juin 2018. Il est donc validé.

II. Aménagement des installations (Réparation de la ciblerie du stade Philippe Morin, aménagement des cibles à 50 mètres pour les poulies, fabrication de murs de séparation pour le pas de tir de l'Espace clubs).

Le matériel pour les réparations au stade est livré chez Marc. Il reste à fixer une date pour la découpe. Didier voit avec Marc pour les pièces.

2 équipes sont à organiser : une pour les chevalets et l'autre pour les cloisons mobiles. La date prévue est le 6 octobre.

Un mail sera envoyé pour aider pour recherche de volontaire.

III. Retour sur les animations de l'été

Les animations au Terra de Bouillé Saint Paul, à Argenton l'église, pour le Centre socio-culturel de Saint Varent, avec le C.A.T. de Pompois, à La Fête des Battages de Saint Jean de Thouars et pour les Amis de Bagneux, se sont très bien passées. Les Amis de Bagneux ont déjà retenu la date pour l'année prochaine.

Proposition d'achat d'une remorque qui pourrait stocker tout le matériel nécessaire pour ces animations afin d'éviter que les bénévoles transportent à chaque fois le matériel du local aux véhicules et inversement pour le rangement.

IV. Le péricolaire 2018-2019, les volontaires (St Jean de Thouars, Thouars ?)

St Jean de Thouars a renouvelé sa demande pour 2018-2019. Il s'agit de la même organisation : le vendredi.

En ce qui concerne la ville de Thouars, un mail a été envoyé ; il y a quelques changements. Cela se déroulera de 16h à 17h15 du lundi au jeudi, à partir du 5 novembre 2018. Il y aura 21 séances. Un calendrier précis sera fixé.

Comme l'année passée nous aurons besoin de bénévoles pour ces animations.

V. Retour sur les divers championnats régionaux (Fita, Fédéral, campagne, DRE)

Au niveau régional, en Individuel Fita, pas de titre et en fédéral, nous avons 2 champions régionaux Axel et Jean-Marc. Pas de titre régional en tir en campagne

L'équipe poulies en D.R.E s'est classée 6^{ème} sur 8 lors de la finale régionale à Limoges. Pierric, en individuel a bien marché. L'équipe classique homme nous a fait une belle surprise en gagnant le titre régional et est allée disputer la finale nationale. 10^{ème} lors du qualificatif, ils ont échoué lors des duels pour la montée en D2 nationale. Gagner la finale régionale a rapporté 400 € au club.

Au championnat de France Fita à Saint Avertin Axel et Julien sont passés à côté de leur compétition.

Jean-Marc en super vétéran a participé à son 1^{er} championnat de France, il a terminé 9^{ème}. Nicolas est allé à Ruelle disputer le championnat de France fédéral mais n'a pas tiré à son niveau habituel, il termine 34^{ème}. Dans ce même championnat Axel a pris une belle 10^{ème} place.

VI. Aide financière pour la finale nationale DRE (Député, Région, Département, Ville)

Monsieur SINTIVE, conseiller départemental n'a plus d'argent, mais il y a un petit espoir du côté de Mesdames GELEE et MAHIET-LUCAS.

Monsieur le député n'a pas répondu à la demande du président du club. La Région « Nouvelle Aquitaine » a répondu négativement. Pas de nouvelle de la Ville de Thouars.

VII. Soutien aux déplacements des sportifs dans le cadre de la pratique au niveau national (Aide de la Communauté de communes due Thouarsais- 750€)

La subvention totale de la Communauté de communes du Thouarsais pour 2018 sera de 621 € pour les archers qui ont représenté le club aux divers championnats de France. La Com-Com nous indique qu'une somme maximum de 750€ par an peut nous être accordée. Dorénavant, à la fin de la saison sportive, une seule demande sera réalisée auprès de la Com-Com. Cette somme obtenue sera redistribuée aux archers au prorata des kms parcourus.

VIII. Fabrication des chevalets pour les cibles en mousse (122 cm)

Il y a 5 grandes cibles qui nécessitent de nouveaux chevalets. Il faut refaire un plan de construction. Il faut qu'ils soient réalisés pour novembre. Donc on prévoit une date en octobre : le 6 pour les fabriquer. Appel aux bonnes volontés par mail.

IX. Retour sur les portes ouvertes du 12 septembre 2018

On a accueilli beaucoup de personnes.

X. Le Kit de rentrée (Mise en place d'un référent)

Didier se propose d'être le référent pour les commandes de kit à partir de la 3^{ème} séance. Le kit à 61 € est bien perçu par les nouveaux archers.

XI. Le petit livret de bienvenue

Tony a retravaillé un livret de bienvenue qu'on pourrait donner à chaque archer. Un envoi par mail sera effectué auprès des membres du bureau pour avis.

XII. Rappel des règles pour les inscriptions collectives aux concours

Le responsable des inscriptions collectives aux concours, Alain Banchereau, envoie les avis de concours à tous les archers du club en indiquant un lien Doodle avec une **date limite d'inscription**.

Il faut que chaque archer intéressé s'inscrive en respectant la date butoir ainsi que la règle suivante : inscrire son **NOM et son Prénom et l'arme utilisée**.

Si un archer souhaite s'inscrire à un concours après la date de l'envoi collectif, il devra le faire par ses propres moyens en contactant le club organisateur, à condition que leurs dates d'inscription ne soient déjà passées. (cf. article 18 du règlement intérieur des Archers de la Trémoille)

XIII. Renforcement de l'équipe d'éducateurs (les candidats)

Après l'appel à candidature de l'été, il n'y a eu qu'une seule personne qui s'est proposée. Jean-Pierre Courtin, ancien président du club est venu renforcer l'équipe d'éducateur, il fera équipe avec Jean-Claude.

Petit rappel :

La première année les arcs sont prêtés, la deuxième année le club loue des arcs de 50 € à 100 € selon leur qualité et leur usage, et la troisième année les archers doivent avoir leur matériel personnel (arc, flèches, palette et autres accessoires qu'ils jugent indispensables).

XIV. Les partenariats, (Actémium, Archerie du Centre, Gaucher, les cadres partenaires)

Certains de nos partenaires ont versé la somme de leur engagement (Archerie du centre,), d'autres pas encore (Actémium, Gaucher). Les cadres « partenaire » font leur effet auprès des sponsors. Ils sont bien appréciés. Le Lions-club a invité Monsieur le président à une de leur manifestation.

XV. Aménagement d'un terrain d'entraînement « Tir campagne »

Marc a préparé les cibles pour le terrain. Il faudra voir leur installation en février-mars avec un premier repérage en amont.

XVI. Planning des groupes d'entraînements, rappel des créneaux

Jours	horaires	Groupes
Lundi	20h00-22h00	Jeunes + Adultes confirmés
Mardi semaine impaire	18h00-20h00	Jeunes progression + Jeunes confirmés + Adultes confirmés
Mercredi	14h15-16h30	Jeunes débutants + Jeunes confirmés
	17h00-19h00	Jeunes progression
	19h15-21h00	Adultes débutants
Jeudi	18h00-21h00	Jeunes confirmés + Adultes confirmés
Vendredi	18h00-20h00	Jeunes débutants + progression + confirmés
	20h00-22h00	Adultes confirmés (parfois avec Jonathan)

		pour le groupe compétition)
Samedi	10h00-12h00 (sauf concours pétanque)	Adultes débutants
	14h00-17h00 (sauf concours de pétanque)	Jeunes confirmés + Adultes confirmés

Le groupe jeunes débutants est encadré par Jean-Claude et Jean- Pierre.

Le groupe jeunes progression est encadré par Tony et Yvon (mais aussi quelques débutants)

Le groupe jeunes confirmés est encadré par Marc et Marie-Paule.

Le groupe Adultes débutants est encadré par Pierric et Dominique.

XVII. Achat de matériel (talkie-walkie, stramit, élastraineurs, blasons salle, percolateur, réfrigérateur,...)

- Les Talkies-walkies sont achetés.
- Les blasons salle sont à commander.
- On a commandé des élastraineurs en nous groupant avec Ardin et Niort. On en aura 10 pour 30 € pièce.
- Le percolateur sera acheté à Promocash Saumur par Isabelle.
- 1 frigo a été acheté pour 200 € et un second a été donné par les parents de Sylvie. Les deux vieux frigos ont été portés à la déchetterie.
- Il faut envisager l'achat d'arcs, petits en bois. Tous les arcs en métal sont pris. Il faut voir si on achète des poignées métal, des branches.
- On va acheter un arc poulies de gaucher : un petit « mission » pour l'initiation. Voir aussi la marque Kinétik.
- Une remorque d'occasion est prévue aussi à l'achat.

XVIII. Préparation de l'Assemblée générale du 12 octobre 2018

Tony souhaiterait n'être pas le seul à parler. Il faudrait des comptes-rendus des entraineurs et le compte-rendu financier.

XIX. Inventaire du matériel (Arcs, branches, viseurs,...)

Il faut qu'on complète avec de nouveaux arcs. Thomas se propose pour aider à cet inventaire.

XX. Concours extérieurs (date à fixer), Tir en campagne le 7 avril 2019

Nous aimerions bien organiser une DRE mais il y a beaucoup de questions encore sans réponse. De toutes les façons on ne l'organisera pas sur la ville de Thouars.

XXI. Calendrier des réunions du C.A. pour la saison 2018-2019

Le 12 octobre : Assemblée générale.

Le 26 octobre, 20h30 : préparation du concours des 10 et 11 novembre

Le 21 décembre, 20h30 : préparation de la Saint Sébastien le 20 janvier 2019

Le 1^{er} mars, 20h30 : préparation du tir en campagne.

XXII. Demande de subventions : Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Tony a monté et envoyé un dossier de 9 pages, il espère obtenir 5000 €.

XXIII. Délégation de signature pour les comptes bancaires

Validation à l'unanimité de la délégation de signature sur le chéquier à Anita.

XXIV. Bilan financier, budget prévisionnel 2018-2019

Didier et Tony vont finir de préparer le bilan pour l'A.G. et vont préparer le budget prévisionnel pour 2018-2019.

XXV. Questions diverses

Quand les archers font des achats à l'Archerie du Centre, ils sont responsables de ses achats. Ce n'est pas aux responsables du club de servir d'intermédiaires pour les paiements.

Lorsque des anniversaires ou des résultats sont fêtés au club, il est demandé à celui ou celle qui a apporté des bouteilles de ne rien laisser au club (vides ou pleines).

Une photo du bureau, avec Mathieu, devra se faire prochainement.

L'ordre du jour est épuisé à 23h15.

A THOUARS le 21 septembre 2018

Le président de séance



La secrétaire de séance

